

PV de l'assemblée générale de l'A.S.A.H. exercice 2015-16
Jeudi 9 novembre 2016 à 19 h.
Centre Paroissial de Malagnou, 3 chemin Rieu 1208 Genève

Membres du comité présents : Philippe Jenni, Eric Bernhard, Marie-Claude Julsaint, Yves Gaudin, Simone Romain, Yvonne Piquilloud, Michel Wursten, Patricia Rochat, Kurt Gafner, Anne Goumaz, Pascale Desroches

Membres excusés : Louis Berlie, Kérold Osias

Ordre du jour

1. Accueil par le vice-président
2. PV de l'assemblée générale 2015 (texte paru dans la circulaire de février 2016)
3. Rapport du vice-président
4. Rapport du trésorier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Discussion, mise aux voix des rapports
7. Election du comité
8. Divers et propositions individuelles

Procès-verbal de l'AG de l'ASAH du 9 novembre 2016

L'assemblée a débuté par un mot de bienvenue de Eric Bernhard. Une quarantaine de personnes se retrouvaient autour d'un buffet canadien bien garni.

En l'absence de Louis Berlie c'est Philippe Jenni vice-président qui a présidé la séance.

Philippe a salué la présence des jeunes collégiens de l'Association Save It du gymnase de Nyon : Tess Hendriksen et Manon Kuhn Co présidente, sans oublier Gabriel Cretier qui a fondé cette association.

L'Envol, une association de la Haute Savoie était aussi présente, elle soutient des actions en Haïti liées à l'éducation.

Rapport du vice-président

Philippe Jenni souligne les 4 points forts de l'année 2016.

1-Envois de matériel scolaire

Il y a eu une importante récolte de matériel scolaire. Cette année deux containers de 64 m3 sont déjà arrivés à destination. Marylise Desroches confirme l'intérêt de nos envois. Ce matériel provient de l'école de Commerce Nicolas-Bouvier à Genève et d'une crèche de Chêne-Bougeries qui a offert la totalité de son mobilier et de matériel éducatif.

L'ASAH est la seule association à Genève qui envoie des containers, elle sert de relais pour une dizaine d'associations qui se joignent à nos envois.

2-Une action de sensibilisation et de restauration de l'environnement

Cette action a été menée sur le campus de Frères par Guy Loutan et son épouse. L'hiver dernier, ils sont partis pendant un mois.

Monsieur Loutan a pu enseigner et documenter :

- La gestion du sol (comment construire des murets qui retiennent la terre et freinent l'érosion souvent catastrophique).
- Le ramassage des feuilles mortes, transformées en compost.
- Des plantations d'arbres fruitiers entreprises par des élèves.

Cette dernière action provoque un changement de mentalité et corrige le préjugé qui veut que le travail de la terre n'est pas fait pour les gens éduqués mais réservé aux gens analphabètes.

3-Images de l'ouragan Matthew

Philippe Jenni a montré les images du passage de l'ouragan Matthew, le 10 octobre dernier. Beaucoup d'écoles dans la région de la Grand-Anse, à Jérémie ont été détruites. Notre appel urgent a déjà permis de récolter 35'000.-CHF. Les actions ont pu débiter rapidement par le transport des matériaux de reconstruction. Vu l'état des routes, l'acheminement des matériaux jusqu'à Jérémie est très difficile. Une partie du transport se fait d'ailleurs à dos d'homme.

Certaines écoles sont déjà reconstruites, afin de permettre aux élèves de reprendre leur scolarité. Elles servent aussi d'abris et de lieux de réunion pour la population.

4-Séjour d'une nouvelle coopérante : Madame Ariane DENONFOUX (voir plus bas)

Remerciements

Philippe Jenni remercie les membres du comité de l'ASAH pour leur engagement.

Il salue le partenariat avec Save It. En 2014 l'association a versé une somme de 18'000.- CHF pour le financement d'une formation de deux étudiants au centre pédagogique de Frères. Ces derniers ont terminé leurs études avec succès.

Projet futur de Save It : récolter des fonds dans le but d'équiper une salle informatique pour le centre de formation de Frères.

Rapport du Trésorier

Kurt Gafner donne connaissance des chiffres suivants, tout en adressant à nos fidèles donateurs l'expression de la reconnaissance des bénéficiaires :

RESULTATS :

DEPENSES	CHF	RECETTES	CHF
Dons transférés	177 642.40	Dons reçus	179 062.40
Frais généraux	4 072.45		
		Report exercice précédent	37 270.18
		Intérêts créditeurs	3.55
	181 714.85		
Résultat:			
Dons à transférer	34 621.28		
	216 336.13		216 336.13

BILAN :

ACTIF	CHF	PASSIF	CHF
Poste C.C.P.	25 479.94	Dons à verser	34 621.28
Banque UBS SA	9 141.34		
	34 621.28		34 621.28

DETAIL DES FONDS TRANSFERES AUX ECOLES :

Ecole d'application de Frères			79 500.00
B.E.M.H.E.G.			66 192.40
Primes fidélité enseignants			20 000,00
Noël des enfants			650,00
Aide directe M.-L. Desroches			2 000,00
Fact. Véron Grauer			9 300,00
		CHF	177 642.40

COMPARAISON RESULTATS COMPTES AU 30 JUIN

RECETTES	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Dons reçus	164274,10	155'362,90	144 139,80	179 062,40
Intérêts créditeurs	83,55	33,45	19,90	3,55
Report exercice précédent	107 219,57	51 269,42	48 283,76	37 270,18
TOTAL PRODUITS	271 577,22	206 665,77	192 443,46	216 336,13
DEPENSES	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Dons transférés	216 537,80	156 542,51	156 296,48	177 642,40
Taxes C.C.P.	421,50	330,70	336,70	405,70
Circulaires	887,70	887,70	591,80	887,70
Cotisations FGC (Fed. Genevoise de Coop.)	300,00	300,00	300,00	300,00
Frais UBS	0	0	0	93,00
Frais timbres-poste	370,50	0	392,20	714,50
Nouvelles brochures	1501,20	0	0	0
Publicitas	289,10	321,10	293,10	341,10
Billet d'avion Ariane (coopérante)	0	0	0	1330,45
TOTAL CHARGES	220 307,80	158 382,01	158 210,28	181 714,85
RESULTAT (dons à verser) :	51 269,42	48 283,76	34 233,18	34 621,28
	271 577,22	206 665,77	192 443,46	216 336,13

Soldes Banques au 30 juin :	2013	2014	2015	2016
C.C.P.	32 883,73	29 172,32	14 999,14	25 479,94
Banque UBS SA	18 385,69	19 111,44	19 234,04	9 141,34
Total	51 269,42	48 283,76	34 233,18	34 621,28

Rapport des vérificateurs des comptes : le rapport est lu par M. Daniel Rochat et relève l'exactitude des comptes.

Discussion mise aux voix des rapports.

Ces rapports ont été acceptés à l'unanimité et décharge a été donnée au comité, comme aux vérificateurs.

Election du comité

L'assemblée prend note de la démission de Madame Antonine Deslijacques

Un nouveau membre : Pascale Desroches qui rejoint l'équipe à la place de son époux. M Valéry Desroches.

Louis Berlie président actuel de l'Association rencontre des ennuis de santé. Il a décidé de renoncer à ses fonctions au Comité, tout en restant à disposition.

Philippe Jenni lui a rendu un vibrant hommage en évoquant sa carrière professionnelle et son engagement sans faille au niveau de l'ASAH. Un cadeau a été remis à son épouse.

Philippe Jenni et Marie-Claude Julsaint ont présenté leurs candidatures comme président et vice-présidente, ils ont été élu à l'unanimité.

Divers

Daniel Rochat pose la question : Quelle est la relève de nos partenaires en Haïti ? La question est délicate et repose sur les autorités du BEMHEG. Pour le présent immédiat, Marylise Desroches est notre principale et fidèle ressource. Quant à l'avenir, la question reste ouverte.

Yves Gaudin a présenté une des activités de l'ASAH lors de la fête paroissiale de Jussy : vente de mobiliers anciens, stand avec des produits artisanaux haïtiens. Il a pu récolter 2'200 francs.

Pour conclure la soirée Madame Ariane DENONFOUX, enseignante et directrice d'école à Genève, a relaté son expérience pédagogique à la Grand-Anse dans le nord-est d'Haïti de janvier à juin 2016.

C'était pour elle une expérience enrichissante et humaine. Cette mission lui a permis de réaliser son rêve,

Ariane a exprimé certaines difficultés rencontrées avec le personnel pédagogique en Haïti. Les enseignants arrivent difficilement à déterminer leur objectif par rapport à la formation.

Elle a aussi constaté que la région de la Grand-Anse est très reculée et difficile d'accès. Pour atteindre certaines écoles, les routes sont impraticables, elle a souvent dû parcourir quelques kilomètres en voiture, un bout en moto et le reste à pied.

Elle nous a aussi fait part d'une difficulté majeure : le montant et le versement des salaires au personnel enseignant ! Quand les parents de certains enfants n'arrivent pas à payer l'écolage, les enseignants ne sont pas rémunérés.

Pour suppléer a ce manque à gagner, ces enseignants vont vendre des produits au marché, ils sont donc souvent absents à l'école.

Les taxes que les enfants doivent payer par année : 500 gourdes haïtiennes, ce qui équivaut à 10 ChF. Certaines familles n'ont pas même les moyens de l'acquitter.

Les classes sont souvent surpeuplées. Elles abritent jusqu'à 60 ou 70 élèves. Les familles sont parfois très démunies. Par exemple, un simple crayon peut être utilisé par toute une fratrie.

Ariane aimerait poursuivre son expérience, elle consacrera quelques semaines en été à cette formation à la Grand-Anse (Jérémie).

Elle a aussi identifié une autre problématique : adapter le matériel scolaire envoyé depuis la Suisse, en lien avec la formation donnée en Haïti, afin que les enseignants locaux puissent utiliser ces livres pédagogiques de manière efficace.

(Pour plus de détails sur le voyage d'Ariane : voir circulaire octobre 2016).

La séance est levée vers 22 h 15.



Eric BERNHARD

Secrétaire (... qui remercie les rédactrices : Simone Romain et Yvonne Piquilloud)